

Le compostage individuel

Notre poubelle contient en moyenne **30% de déchets organiques** : déchets de jardin, de cuisine ou ménagers que nous pouvons nous-même recycler en un **engrais naturel de qualité**, le compost.



Le compost : *En présence d'eau et d'oxygène, sous l'action des micro-organismes (champignons, bactéries), les matières organiques se transforment après quelques mois en compost, produit comparable à l'humus que vous pourrez ensuite utiliser pour **fertiliser votre jardin**.*

Le compostage se pratique **toute l'année** même s'il fonctionne au ralenti l'hiver.

Vous avez la possibilité de faire **l'acquisition** d'un bac à compost **en bois de mélèze** au prix de 25 € à la communauté de communes de la Plaine du Rhin à Beinheim. Vous trouverez **le formulaire de réservation** dans la page suivante.

L'acquisition d'un composteur **est réservée aux habitants du territoire** de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Un **schéma de montage** du composteur vous sera également remis.